

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Montage, exploitation et démontage de scènes et structures.

Public concerné

Agents techniques de collectivités.

La formation est organisée à l'intention des agents d'une collectivité ou d'une communauté de communes demandeuse et se déroule dans les locaux de cette dernière.

Pré-requis

Avoir si possible, déjà contribué au montage d'une scène et/ou de structures. Être reconnu apte au travail en hauteur et sans restriction concernant le port de charges. Être titulaire d'un diplôme de niveau V.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les méthodologies de montage et démontage d'une scène ou d'un podium en toute sécurité. Mettre en œuvre les procédures de contrôle validant un bon montage.

Modalités de mise en œuvre

Durée totale : 2 jours. 12 heures, 6 heures par jour.

Effectif maximum : 8 stagiaires.

Lieu de formation : locaux techniques d'expérimentation.

Dates : 8 et 9 avril 2025. Autres dates, nous consulter.

Coût pédagogique individuel inter/intra avec prise en charge formation professionnelle : 576,00 €.

- Coût journalier : 288,00€. Coût horaire : 48,00 €.

Coût pédagogique pour le groupe (min. 5): 2700,00 €. - Coût journalier 1350,00 €. Coût horaire : 225,00 €.

Formation sur site : Les coûts d'hébergement sont inclus dans les coûts pédagogiques du stage, ainsi que la restauration du soir. La restauration du midi est à la charge de la collectivité d'accueil du stage.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA, selon l'article 261-4-4° du code général des Impôts.

Les points fondamentaux

Le montage (et le démontage) d'une scène ou d'un podium, la mise en œuvre d'une structure utilisable dans le contexte d'un spectacle ou d'une manifestation événementielle s'inscrivent dans les activités des agents des collectivités dans les périodes estivales et de fêtes. Les utilisateurs n'ont en revanche que rarement conscience des contraintes d'exploitation de ces matériels. Il appartient donc aux personnels qui en assureront le montage de valider le montage dans le respect d'une part, du code du travail et d'autre part, de la sécurité des utilisateurs.

Le module fera le point sur les méthodologies, procédures et réglementations à connaître pour assurer en toute sécurité les montages et démontages de scènes.



Programme

- **Contexte réglementaire**
 - Le code du travail.
 - La réglementation ERP.
 - Documents administratifs .
- **Notions de physique**
 - Notions de stabilité.
 - Appuis, lestage, haubanage.
 - Equipotentialité.
- **Analyse des risques**
 - Les risques au montage et démontage.
 - Les risques en exploitation.
 - La prévention, les protections collective et individuelle.
 - Les EPI.
- **L'organisation du chantier**
 - Préparation.
 - Chargement, transport, balisage.
 - Règles de montage et démontage.
 - L'attestation de bon montage.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthode pédagogique : cours théoriques, études de cas et travaux pratiques (sous réserve d'équipements) encadrés . La formation propose une démarche participative ; elle s'appuie sur des modalités variées : succession d'études de cas, d'exposés théoriques et méthodologiques, de présentation d'expérience, d'échanges structurés et de mises en situation.

Supports fournis aux stagiaires : polycopié disposant d'une bibliographie et synthétisant les éléments du cours et les textes réglementaires.

Validation : QCM de fin de stage et délivrance d'une attestation de réussite.

Moyens techniques : présentation informatique sur vidéo-projecteur. Moyens techniques de la collectivité.

Nombre de stagiaire en manipulation : tout le groupe.

Contacts

Formateur : Alain GIROT, directeur technique.

Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org